

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS!

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne.

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Une puissance immortelle.—Réunion des membres de la "Société d'industrie laitière," mercredi, le 11 mars prochain, à Québec; il y sera aussi question de l'établissement des cercles agricoles.—Les intérêts agricoles du Canada.

Causerie Agricole : Elever, multiplier et engraisser les porcs avec économie (Suite).—Nourriture d'été des porcs adultes.—Du parcage des porcs.—Nourriture pour les porcs, en hiver.—De la porcherie.—De l'engraissement des porcs.

Sujets divers : Signes généraux qui font connaître les races d'une bonne vache laitière.—Des éducations dévoyées.

Choses et autres : Le travail des élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne; quantité de lait et de beurre de 37 vaches dans le cours d'une année; rendement de blé récolté sur un peu moins de six arpents.—Sous-ministre de l'agriculture à Ottawa; M. P. B. Benoit, député de Chambly, a été proposé à cette position advenant la retraite de M. le Dr J. C. Taché.

Recettes : Eau sédative pour la migraine.—Ecorchure de la peau.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," du 19 au 25 février (27e liste).—Révd M. E. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Révd M. Théobald Bitsche, prêtre-missionnaire, St-Léon, Manitoba; M. Frédéric Vaillancourt, St Pamphile;—M. Victor Gareau, St Denis, Rivière Richelieu.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx, offre en vente des volumes de littérature très intéressants. Voir son annonce au No 26 de la Gazette des Campagnes.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Une puissance immortelle.—Depuis bientôt vingt siècles, il est un homme que ses ennemis ont cent fois cru avoir définitivement et pour toujours tué, exilé ou emprisonné.

Cet homme revit toujours; toujours il revient de l'exil et, brisant ses fers réparés triomphant au milieu des siens, qu'il nomme ses ouailles et ses enfants.

Cet immortel revenant, c'est le Pape. L'Eglise était à peine fondée que déjà Pierre était en prison et l'Eglise en prière pour sa délivrance. L'ange de Dieu lui apparaît au milieu de la nuit, lui ordonne de se lever: les chaînes et les portes de sa prison tombent et Pierre apparaît libre au milieu de ses frères.

C'est toujours quand la nuit est la plus profonde, dirons-nous avec l'excellent *Courrier de Bruxelles*, quand les ténèbres sont répandues sur les peuples qui croient l'avoir enchaîné et garrotté, que Pierrerompt ses chaînes et ramène pour le monde la liberté et la lumière.

Ses ennemis ne peuvent remporter contre lui de triomphe durable: il est toujours le chef et le roi de la Ville-Eternelle.

Alario, Genséric, Odoacre, l'empereur Constance, les Lombards, Arnold et Henri IV d'Allemagne parvinrent bien un moment à enchaîner le Pontife et à saccager Rome, mais toujours le Pontife brisa ses fers et relève les murs de cette cité qui lui a été mystérieusement donnée par la Providence et par le consentement des peuples chrétiens, pour y exorcer dans la plénitude de la liberté le gouvernement de l'Eglise.

On peut dire du Pape comme de l'Enfant de Bethléem, que par un ferme et mystérieux dessein de la Providence, il est né pour être roi; et comme sa royauté doit durer autant que le monde, il ne pouvait avoir d'autre capitale que la Ville éternelle. Là seulement il exerce librement sa royauté; ailleurs il est exilé.

Quand le Pape est dépossédé de son domaine, les autres rois sentent leurs trônes s'ébranler et ceux qui possèdent ne sont plus certains que leur propriété ne sera pas envahie et usurpée. C'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. Le Pape est dépeupillé; aussi voit-on pérorer de toutes parts la propriété: les socialistes et les nihilistes apparaissent sur tous les points à la fois, menaçant la vieille Europe de bouleversements sociaux dont les récents tremblements de terre de l'Espagne ne nous offrent qu'une pâle et imparfaite image.

Pour que le principe de la propriété, disons mieux pour que tous les principes d'ordre, soient raffermis en Europe, il faut que le Pape rentre en possession de ses Etats.

La violation des droits temporels du Saint-Siège est universellement réprochée par l'enseignement chrétien; elle blesse non seulement toutes les lois de la justice, de l'ordre, de la propriété et de la souveraineté, mais elle offense en outre la vertu même de religion et constitue un outrage à la divinité: c'est à la fois un vol et un sacrilège.

De telles injustices ne peuvent rester sans réparation. Aussi n'en doutons pas, Pierre, ce revenant séculaire, reviendra de la captivité à la liberté, de la spoliation à la possession de ses biens; il sortira de sa prison pour remonter sur son trône.

Il reviendra, parce que les peuples et les rois eux-mêmes, sentant le besoin qu'ils ont de lui, ne restent plus sourds à ses plaintes et à ses gémissements. Encore que les passions aveugles se flattent de perpétuer sa captivité, la cause du Pontife Roi n'est déjà plus aussi délaissée qu'hier; elle éveille au cœur des peuples des sympathies ardentes; la justice reprend ses droits, et les âmes naguère encore indifférentes ou distraites frémissent d'indignation à la vue des entraves auxquelles se heurte l'autorité du Père commun des fidèles. Les catholiques commencent à parler plus haut et plus ferme pour la délivrance du Pape; ils se liguent, ils s'associent pour revendiquer ses droits. Et pendant que les savants, les juristes, les sommités sociales se remuent et entrent en pour parler avec les puissants et les forts pour faire rendre la liberté au Captif, lui-même ne s'abandonne pas: il élève sa voix pour dénoncer les indignes traitements qu'on lui fait subir, et sa parole retentit dans toute l'Eglise.

Et cette Eglise, voyant se prolonger la captivité de Pierre, prolonge aussi ses prières et ses supplications. Tandis que les princes et les rois sont à la veille peut être de négocier la restitution de Rome au Pape, l'Eglise militante ne cesse de négocier avec le ciel pour la délivrance de la Papauté.

Dieu entendra ces supplications, et l'événement justifiera une fois de plus cette parole qui résume l'expérience des siècles: "La Papauté doit être reine à Rome et toute autre place qu'un trône serait indigne d'elle."—*Annales Catholiques*.

Société d'industrie laitière—Au mois de novembre dernier, à sa réunion annuelle à St Hyacinthe, la Société d'industrie laitière, avait décidé de convoquer une réunion générale de ses membres, à Québec, pour le premier mercredi de la session. La session s'ouvrant le cinq mars prochain, la réunion annoncée aura donc lieu le onze mars,

Comme toujours, nous nous faisons un devoir de prier instamment tous ceux qui ont des intérêts directs et indirects dans l'industrie laitière, de ne pas manquer ces bonnes occasions de s'instruire qu'on leur offre.

La réunion du 11 mars prochain emprunte un intérêt particulier aux circonstances qui ont décidé la Société à assembler ses membres à Québec. L'enseignement agricole par les cercles et par les réunions publiques du genre de celle qui nous occupent a pris un caractère d'utilité indiscutable depuis quelques années. La société d'industrie laitière, depuis son établissement a reçu des adhésions importantes et nombreuses qui démontrent qu'on apprécie les résultats déjà obtenus; mais sa direction trouve que des milliers de personnes sont encore intéressées à la diffusion des connaissances pratiques qu'elle s'efforce de répandre dans le public. L'élan est donné pour arriver au but, mais il faut que la masse du public soit remuée et on a résolu de commencer par donner à nos députés une occasion de pousser à la roue.

Les progrès énormes et presque incroyables, nous osons le dire, que notre agriculture a fait depuis quelques années, grâce à l'industrie laitière, ne doivent pas s'arrêter; il y a encore du territoire non ouvert et des améliorations nécessaires à introduire, et c'est cette mine que veut exploiter la Société d'Industrie Laitière, et par son action propre et par celle des cercles agricoles, dont elle compte faire ses auxiliaires et dont elle veut encourager la création et assurer l'existence.

La réunion de Québec, sera donc doublement intéressante. Les détails de la fabrication du beurre et du fromage ne sont jamais négligés dans ces réunions; les fabricants y trouvent leur compte d'abord, mais ceux qui visent au développement des connaissances et à leur diffusion auront à Québec une occasion spéciale d'aviser aux moyens qui doivent être adoptés dans la poursuite de ce but patriotique.

La Société d'Industrie laitière obtient toujours pour ses membres des réductions de prix des compagnies de chemin de fer.

Nous engageons les personnes qui désirent se rendre à Québec à se faire inscrire comme membres, si elles ne l'ont déjà partie de la Société; la souscription est de \$1. Le secrétaire, M. J. de L. Taché, Notaire à St Hyacinthe, leur adressera les certificats qui donnent droit aux réductions du prix de passage.

Nous prions nos confrères en journalisme, et surtout ceux de la région de Québec, d'annoncer cette réunion du 11 mars prochain et d'inviter leurs lecteurs à y assister.

Nous croyons savoir que Messieurs Coulombe, Couture, Barnard, Archambault, l'abbé T. Montminy l'apôtre des cercles agricoles, et plusieurs autres feront des conférences à cette réunion.—*Communiqué*.

Les intérêts agricoles du Canada.—Nous recommandons à l'attention toute spéciale de nos lecteurs l'extrait intéressant qui suit d'un article du *London Times*:

Le 30 janvier 1884, la Chambre des Communes de la puissance du Canada a nommé un comité choisi pour étudier quels seraient les moyens les plus efficaces d'encouragement et de développement des intérêts agricoles du Canada, et ce comité,

après des séances nombreuses et après s'être enquis par correspondances et autrement, vient de publier un rapport considérable contenant 255 pages.

Ce document est un exposé très-important de la situation présente et des besoins futurs de l'agriculture et des ressources de notre colonie. Un résumé du principal contenu de ce document ne peut manquer d'être utile.

La première question examinée par le comité fut celle de l'établissement d'une ferme modèle par le gouvernement, et sur ce point l'on chercha à connaître si un pareil établissement rencontrerait le désir général. De plus de 314 réponses aux circulaires envoyées, pas moins de 278 ont été favorables, et seulement 64 ont été contraires.

Plusieurs des réponses favorables non-seulement approuvaient la suggestion d'une ferme modèle, mais suggéraient l'établissement de fermes-écoles dans chaque province. C'est pourquoi, le comité voulut s'enquérir de tout ce qui avait été fait dans d'autres pays en ce sens. Des rapports très-intéressants furent envoyés, relatifs aux fermes-modèles d'Allemagne, de France, du Japon et d'ailleurs.

Le professeur Brown, du collège agricole d'Ontario, a aussi adressé un long rapport sur les besoins agricoles du Canada, et dans lequel il exprime l'opinion qu'Ontario peut réclamer le second rang au point de vue de la production étendue et à bon marché des céréales, parce que les pays de l'ouest peuvent produire à meilleur marché et maintenir la qualité de leurs produits mieux que des pays plus anciens. Ce nouveau point de vue à envisager dans la question agricole du Canada, à savoir : que la production des céréales coûte meilleur marché sur les terres de l'ouest et est dispendieuse à l'est, — peut être constaté par la pratique dans l'Ontario, et cette pratique doit correspondre avec cette expérience. Il continue :

“ Cette position n'implique pas qu'Ontario doive se livrer exclusivement à la culture du blé, ou qu'elle doive abandonner la variété dans la culture. Je crois, au contraire, qu'elle doit apporter plus d'attention que jamais à la culture des autres produits.

En augmentant la fertilité des plus vieilles terres, par un meilleur système agricole et par un plus grand nombre de bestiaux, l'Ontario peut, autant qu'on le veut, produire un blé de première qualité en même temps que les produits qui font les délices de la table en hiver et en été.”

Après avoir publié d'autres extraits et les conclusions du rapport, le *Times* continue :

Ce volume contient un exposé de tout l'ensemble agricole du Canada, aussi complet, peut-être, qu'il est possible de le faire. “ Pour ce qui concerne les fromages et les fruits de la ferme, les cultivateurs anglais y verront avec intérêt les efforts généraux fait pour ne produire que ce qu'il y a de mieux.” Grand nombre de personnes seront étonnées d'apprendre que, durant les dix dernières années, le Canada a créé un commerce considérable de pommes en notre pays. Il n'est pas rare qu'un seul navire en transporte 5,000 barils.

Durant l'année terminée avec 1833, le Canada a aussi exporté 57,672,959 livres de fromage et 6,330,173 livres de beurre. Plusieurs témoins affirment que, comme nous consommons annuellement 200,000,000 livres de beurre, la valeur du beurre et du fromage canadiens sur le marché pourrait être considérablement augmentée, si on prenait soin qu'ils fussent de première qualité.

De fait, toute l'enquête prouve que l'agriculture canadienne, de même que l'agriculture d'Europe, souffre beaucoup de la crise générale, mais qu'il y a beaucoup d'espoir pour l'avenir, si l'on y peut donner une qualité d'excellence aux produits et les y maintenir. — Traduction de “ *l'Etendard*.”

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVER, MULTIPLIER ET ENGRAISSER LES PORCS AVEC ÉCONOMIE (Suite).

Nourriture d'été des porcs adultes. — Il n'est pas question ici de l'engrais du porc, mais seulement des soins à lui donner pour le maintenir en bonne condition jusqu'au moment de l'engraisser.

À l'âge de cinq à six mois, le porc peut être soumis à un soin moins minutieux qu'après le sevrage. On

peut le faire parquer sur les prairies artificielles des champs de racines cultivées dans ce but, le conduire même dans les bois qui se trouvent dans le voisinage de la ferme, dans les lieux marécageux où l'on trouvera de l'herbe, des fruits, des racines, etc. On peut aussi le nourrir complètement à la cour ; mais, dans l'un et l'autre cas, il doit y avoir de l'eau en abondance, tant pour le désaltérer que pour se baigner, ainsi qu'un abri contre les grandes pluies et les grandes chaleurs.

On peut supprimer entièrement aux porcs le grain que l'on donnait aux gorettes, si on les nourrit à la cour. Dans le cas où l'on aurait qu'un petit nombre d'élèves, il se trouvera assez de petit-lait, d'eau grasse et de débris de légumes pour leur faire suivre le même régime, et ils s'en trouveront tout aussi bien ; mais, si on est obligé, pour subvenir aux besoins des mères qui allaitent, de les priver de ces mets, il n'y a pas d'autre moyen que d'avoir recours aux végétaux produits par la grande culture ; ces végétaux sont le trèfle, le sainfoin, les pois, les vesces et toutes les racines, telles que betteraves, carottes, pomme de terre, panais, etc.

Le trèfle servi à l'étable, préparé de la manière suivante, entretient convenablement : Aussitôt que le trèfle est fauché, on en met une quantité convenable dans un cuvier avec de l'eau, et on l'expose ensuite au soleil ; quand on voit qu'il devient noir et laisse échapper une certaine odeur, la fermentation désirée est opérée, on peut le faire manger ; 16 à 20 livres sont nécessaires à l'entretien de chaque animal. Si, par hasard, il arrive au porc de refuser cet aliment ainsi préparé, quand il lui est présenté pour la première fois, il ne faut pas s'en inquiéter, il ne sera pas longtemps à s'y habituer, et même à repousser toute autre nourriture non fermentée.

Quand une fois les cochons ont pris goût aux mets fermentés, salés ou aigris, ils refusent toutes nourritures non préparées ; par conséquent, il est préjudiciable de les remettre à un régime ordinaire.

Une autre nourriture, qui n'est pas moins bonne que les précédentes, est la chicorée sauvage et la laitue, dont nous ne saurions trop recommander la culture dans ce but. Les cultivateurs qui habitent les bords de la mer récoltent diverses espèces de varechs que les cochons mangent avec avidité.

Du parcage des porcs. — Outre que l'on peut conduire les porcs dans les bois, parce qu'ils y trouvent des fruits sauvages, etc., on doit également les conduire dans les marais et les étangs ; ils y trouveront des racines, des herbages et des insectes.

Les champs nouvellement moissonnés ne doivent être mis à leur disposition qu'autant que l'on n'aura pas de vaches ou de moutons à en profiter. Les cultivateurs savent que ces derniers animaux ramassent les épis aussi bien que les porcs, et tirent profit d'une foule de plantes qui ne seraient pas mangées par lui, et nuiront moins aux prairies artificielles que l'on sème dans les céréales. Il est toujours imprudent de les laisser paître sur les champs non ensemencés, à moins qu'ils ne soient dévastés par les insectes et que les taupes s'y trouvent en grand nombre : dans ce cas, le porc parviendra à les détruire tout en se nourrissant bien. Cette pâture ne doit cependant pas dispenser de donner à manger aux porcs quelque peu

à la maison, quand même celle du dehors leur serait suffisante, tant pour connaître chaque jour leur appétit et leur santé que pour les faire rentrer à heure fixe dans la porcherie.

Nourriture pour les porcs, en hiver.—Les porcs ne peuvent point chercher eux-mêmes leur nourriture en hiver; il faut, en conséquence, apporter plus de soins à leur procurer celle qui leur est nécessaire. C'est alors que les moyens d'entretien deviennent plus restreints pour le cultivateur imprévoyant qui n'a pas su faire une grande provision de racines, car il serait trop coûteux de donner du grain à ceux que l'on veut simplement entretenir en bon état; le petit-lait étant aussi plus rare à cette saison de l'année, ne pourrait être donné qu'aux porcs à l'engrais, si alors on peut en disposer.

Il n'y a donc que les résidus de la cuisine, le son provenant du blé moulu; mais ces déchets ne sont pas suffisants à un cultivateur qui a un grand nombre de porcs. Dans ce dernier cas, il faut, de toute nécessité, avoir à sa disposition d'autres provisions, et la culture en grand des racines peut seule les fournir, à moins cependant d'être à proximité d'une féculerie, d'une distillerie ou d'une brasserie, ce qui permettrait de se procurer ces résidus à bon compte; mais ce cas fait exception.

Les racines sont donc la seule nourriture économique pendant l'hiver. Avant de les servir, il faut avoir soin de les approprier, de les couper par morceaux de moyenne grosseur, de les assaisonner de sel de temps en temps pour exciter leur appétit, de mélanger les diverses espèces, et de donner pour boisson les eaux grasses. Si l'on s'aperçoit que les porcs sont fatigués des racines crues, il faut les faire cuire: ce changement suffira pour rendre l'appétit aux animaux.

C'est donc en hiver, principalement, que les cochons devront recevoir les plus grands soins de propreté et un logis convenable. Quelques cultivateurs ont l'habitude de laisser courir leurs porcs dans la basse cour en hiver, où ils trouvent des déchets; cette méthode n'est pas mauvaise quand on a soin, pendant le temps des pluies ou des grands froids, de les tenir enfermés dans la porcherie, qui doit être proprement tenue, garnie d'une bonne litière, parce que, dans le cas contraire, ils s'enterrent dans leur propre fumier, et, par ce moyen, la superficie de leur peau se remplit d'ordures, et les intervalles entre leurs soies se couvrent d'une croûte qui arrête leur transpiration et qui est un grand obstacle à leur croissance.

Ce qui cependant ne devrait pas être toléré, mais que l'on voit trop souvent dans nos campagnes, c'est de laisser courir les porcs, du matin au soir, et depuis l'automne jusqu'au printemps, dans les chemins publics. Cette manière d'agir est non-seulement préjudiciable à la santé des porcs, mais elle cause aux voisins parfois des dommages assez considérables et est souvent l'occasion de chicanes que l'on pourrait facilement éviter. D'ailleurs cette manière d'agir de la part des cultivateurs qui s'en rendent coupables, dénotent une grande insouciance à l'égard de leurs animaux.

De la porcherie.—L'instinct naturel du porc de se vautrer dans la boue pour rafraîchir sa peau, a mal à propos donné lieu de croire que la malpropreté con-

tribue à faire prospérer cet animal, et de n'accorder, en conséquence, aucune attention à la propreté du toit qui doit l'abriter. Les expériences que nous-mêmes avons été à même de faire nous ont convaincu qu'ils engraisseraient beaucoup plus rapidement dans une porcherie nettoyée avec soin, que lorsqu'on laissait séjourner longtemps la même litière sans la renouveler: car, dans ce dernier cas, au lieu de rester constamment couché, le porc se lève une partie du jour, il s'agite, il grogne sans cesse, et ne rentre dans le repos qu'après avoir une nouvelle litière.

Quand on veut établir une porcherie, il y a deux choses à considérer: le site et le sol. Il faut l'établir de manière à garantir les porcs de toutes les influences qui peuvent nuire à leur santé; le froid, une trop forte chaleur, et surtout l'humidité, doivent être soigneusement évités.

La grandeur de la porcherie doit être proportionnée au nombre de porcs que l'on a à y loger; chaque animal doit y avoir une place de 15 à 20 pieds carrés, suivant sa grosseur.

Si on élève une petite quantité de porcs, deux ou trois loges suffisent; mais, si on exploite en grand cette industrie, il est très urgent pour le service d'avoir, dans une cour particulière, une grande quantité de loges, et il est encore plus convenable de consacrer plusieurs petites cours aux différentes classes de porcs, afin de pouvoir tenir séparés principalement les porcs à l'engrais, les truies pleines; et il serait nécessaire, pour le bien-être de ces animaux, que ces petites cours se trouvassent à l'abri des vents, qu'elles fussent pourvues d'un bassin rempli d'eau et peuplées de quelques arbres, pour que les porcs pussent se laver et se mettre à l'ombre à leur gré.

Il serait aussi nécessaire d'avoir des logements séparés pour chaque âge de porcs, attendu que les jeunes sont toujours maltraités par les plus âgés, les plus faibles par les plus forts et les plus voraces.

Les portes des loges doivent être montées de manière à s'ouvrir en dehors, et se reformer d'elles-mêmes après que l'animal est sorti ou rentré.

Les auges dans lesquelles on donne la nourriture doivent être placées moitié en dehors et moitié en dedans. Il faut placer sur la moitié faisant saillie en dedans un couvercle percé d'autant de lunettes qu'il y a d'animaux enfermés ensemble; chaque porc passe sa tête dans une de ces lunettes pour manger, sans être inquiété par ses voisins, et le repas profite à l'autre. On verse la nourriture par la saillie extérieure pour ne pas être incommodé par les porcs, et avec plus de promptitude que si on était obligé d'entrer dans la loge pour se frayer un passage au milieu de ces animaux turbulents.

Comme il est très urgent que les auges soient toujours tenues proprement, il faut faire en sorte de les construire de manière à pouvoir les nettoyer avec facilité.

L'intérieur de la porcherie doit être construit en pente, pour donner aux matières liquides un écoulement vers une rigole construite à cet effet, pour être ensuite conduites dans la fosse à purin. La porcherie doit être planchéiée, pour que les porcs ne puissent y fouiller. Le haut de la porcherie doit être plafonné afin que la chaleur et le froid ne pénétront pas trop

facilement par la toiture, et ne fassent pas souffrir aux pores les excès de température qu'ils redoutent.

De l'engraissement des porcs — L'engraissement rapide et économique du porc, dépend de la santé, de son âge, de sa nourriture et de la manière de la préparer et de la distribuer, de la castration, de la saison où on le met à l'engrais, de l'état de propreté dans lequel la porcherie est tenue, du plus ou moins de froid que le porc endure si l'engraissement se fait à l'automne ou au commencement de l'hiver, enfin de l'état de repos dans lequel on le tient.

C'est à l'âge de dix-huit à deux ans que l'engraissement du porc doit commencer, afin qu'il ait déjà acquis un certain développement, sans cependant être arrivé à l'âge où ses muscles commencent à se durcir.

La saison qui convient le mieux pour l'engraissement commence en automne et finit en hiver, parce qu'alors les racines de toutes espèces abondent, et les travaux des champs permettent de travailler à leur préparation et à leur cuisson.

La meilleure règle à suivre tout le temps que dure l'engraissement consiste à substituer toujours un aliment plus substantiel à celui qui l'était moins, de manière que le porc trouve, à mesure que son appétit diminue, une nourriture moins considérable et plus substantielle. Quand l'engraissement devra se faire avec une seule substance, on la servira d'abord crue et délayée dans beaucoup d'eau; ensuite on la fera cuire légèrement, et après entièrement: on y ajoutera un peu de sel de cuisine pour en relever la saveur, où on la fera tourner à l'aigre: on commencera la boisson par l'eau pure et progressivement convertie en bouillon épais de substances farineuses que l'on fera tourner à l'aigre. — (A suivre)

Signes généraux qui font connaître les races d'une bonne vache laitière.

Dans tous les races, il y a d'excellentes laitières; et, si elles sont rares dans quelques-unes, elles sont très communes dans d'autres. Cela se comprend facilement. Ne voit on pas des vaches de la même espèce qui diffèrent entre elles d'une manière très sensible quant à la taille, aux formes, aux qualités, aux dispositions, à l'aptitude à la laiterie?

Ces différences, comme nous l'avons souvent dit, tiennent au climat, au sol, à la nourriture du pays où les individus de la souche primitive se sont trouvés transportés, de même qu'à la qualité et à la quantité de nourriture.

Autant que faire se peut, il faut toujours prendre les laitières, et surtout les reproducteurs, parmi les races les plus renommées par l'abondance du lait. Ce pendant on se tromperait si on espérait, en mettant ces bêtes sous l'influence de circonstances différentes de celles où elle se sont développées, qu'elles conserveraient leurs qualités lactifères, comme, par exemple, en passant d'une localité où le sol est fertile, l'air humide et le ciel toujours couvert. Il est vrai que l'influence de ces causes n'agit que fort lentement, et ne peut, dans la plupart des cas, se faire sentir qu'après un grand nombre de générations.

Ainsi, les qualités que le père et la mère transmettent respectivement à leurs descendants, expliquent suffisamment la raison pour laquelle il faut

toujours choisir, dans chaque race, des individus appartenant aux meilleures races provenant de parents remarquables par leurs qualités lactifères.

Nous dirons simplement que les races bonnes laitières se distinguent par une charpente légère, c'est-à-dire des os peu volumineux; les membres grêles et fins dans le bas; la base de la queue déliée; la tête mince; les cornes couleur claire, effilées, luisantes, ou sans cornes; le dos large et bien aligné avec les reins et la croupe, qui doivent être longs et larges; les chairs plutôt molles que fermes; les poils luisants; la peau souple, se détachant facilement des chairs; la poitrine ample, bombée en arrière de l'épaule; le fanon pendant; le cou mince et paraissant allongé; la bouche large; les lèvres épaisses et fortes; le train postérieur peu pourvu de chair; le ventre médiocrement développé; les naseaux grands, dilatés, bien ouverts; les jambes de derrière écartées; les paupières minces, bien fendues; les yeux grands, d'une douceur remarquable. Tels sont les signes caractéristiques du premier groupe. Ces caractères sont les signes révélateurs non-seulement d'une bonne laitière, mais ils indiquent encore le plus d'aptitude des vaches à l'engraissement.

Il est difficile de trouver une bonne laitière, sans une bonne constitution. En effet, que's bons services pourrait-on attendre d'une bête à poitrine étroite, à côtes resserrées, et à organes digestifs délicats? Aucun; au lieu qu'une poitrine ample dénote une disposition à se bien nourrir, à bien digérer et à bien profiter de la consommation, et cela est de première nécessité, soit que l'on destine l'animal à la laiterie, à la boucherie ou au travail; car, si la poitrine est défectueuse, toute la conformation s'en ressent.

Une bonne vache à lait peut être aussi bien conformationnée, quant à la charpente osseuse, que celles que l'on destine à la boucherie; mais on en trouve très peu en état d'embonpoint; elles sont minces, pointues; le train postérieur est très développé, mais les chairs ne sont pas en rapport avec les os, et les saillies osseuses sont très apparentes; les hanches sont saillantes; les jambes, fort écartées, laissent entre elles un espace considérable, où peuvent se loger de fortes mamelles.

On choisit de préférence les vaches qui, par leurs formes, s'éloignent le plus de la conformation des mâles.

Des éducations dévoyées.

Ce que coûte à bien des familles de la campagne l'honneur de compter parmi les siens un homme de plume. — Nous ne nous laserons jamais de prêcher aux cultivateurs la nécessité de donner à leurs enfants une instruction appropriée au métier honorable de laboureur, que ceux-ci doivent pratiquer à l'exemple de leurs parents et dans l'intérêt du pays et de leur propre bien-être. Mais en cela, comme en toutes choses, il ne faut pas dépasser le but. Rien n'est plus dangereux qu'une instruction mal dirigée, qui remplit la tête de connaissances inutiles, dessèche le cœur, corrompt l'âme, fait désertor les champs et mène à la ville des hommes remplis de dédain pour la vie rurale. A ce sujet, que de familles ont besoin d'être

éclairées ! Les lignes suivantes, publiées par un écrivain d'un grand sens et d'un grand talent, méritent d'être lues et méditées avec soin :

J'ai vu hier une chose tristement comique.—Une famille de cultivateurs a cru devoir *pousser* un de ses membres : un garçon a été mis à l'Université.—Dieu sait que de sacrifices il a coûtés à ces pauvres gens !—Dieu sait de combien de vêtements chauds on s'est privé l'hiver pour entretenir l'orgueil futur de la dynastie !—Combien de fois on a mangé du pain sec, quand arrivaient les époques *fitales* des quartiers à payer !—Il reste à la maison un fils et une fille.—La fille a manqué un bon mariage avec un garçon qu'elle aimait—ses parents n'ayant pas voulu lui donner une petite dot que demandait la famille du jeune homme, parce que tout l'argent était destiné à celui qu'on élevait pour en faire un *Monsieur*.—Le fils conduit la ferme et nourrit tout le monde ;—mais il a bien du mal à obtenir quelques livres pour suivre les progrès de l'agriculture.—Il a besoin de se quereler pour obtenir de ses parents le fumier nécessaire pour engraisser ses terres.—Ni lui ni sa sœur n'ont d'habits propres pour le dimanche.—Le prix de leur travail opiniâtre est envoyé à la ville pour l'éducation universitaire du Monsieur.—Mais le Monsieur a écrit qu'il est bachelier.

Depuis quelques jours on attendait le dit Monsieur ;—il avait été passer le commencement des vacances chez un de ses camarades, et il n'avait accordé que huit jours à sa famille.—Il avait annoncé, par une lettre, qu'il allait arriver avec ce même camarade.—Ses parents sont forts riches, disait-il ;—il espérait qu'on lui ferait un bon accueil, et qu'on n'aurait pas l'air trop habitant.

Depuis la réception de cette lettre, ces pauvres gens sont dans une agitation singulière :—d'abord on se prive de tout pour pouvoir dépenser davantage quand le Monsieur va arriver ;—on a vendu deux vaches, on a renoncé à acheter un cheval dont on a besoin et pour lequel on était en marché ; on a collé du papier neuf dans les deux belles chambres ; le père, la mère, le fils et la fille coucheront au grenier, sur la paille ;—on a emprunté des couverts d'argent, parce que M. le bachelier avait montré aux vacances précédentes un dégoût profond pour l'étain. On aurait bien voulu avoir un tapis, mais c'est fort cher ; et cependant il s'était tellement plaint des carreaux de briques, que la mère a eu l'idée de coller par terre, dans les chambres destinées à son fils et au camarade, du papier peint simulant le tapis.

Ces deux jeunes gens sont arrivés hier matin.—A la frugalité la plus sévère, —bien plus aux privations, —ont succédé subitement l'abondance et la profusion.—Le bachelier n'en a paru ni touché, ni reconnaissant ;—il s'est occupé d'excuser auprès de son ami les manières et le langage des parents qui se sont faits esclaves, et qui usent leur vie à travailler pour lui ;—qui composent son luxe de leurs privations perpétuelles.—Il les a pris à part, et les a engagés à parler le moins possible à table ; il les a repris durement et avec ironie sur quelques mots de leur village ; il les a raillés sur leur accent ;—il a accepté pour lui et son ami les meilleurs morceaux, —se levant de table à l'issue du repas, sans attendre que son père et sa mère en donnassent l'exemple, comme faisaient son frère

et sa sœur.—Il n'y a pas d'impertinence qu'il ne dise et ne fasse depuis son arrivée ;—mais le père et la mère l'admirent ; ils font signe au frère et à la sœur de se taire, si ceux-ci veulent répondre à quelqu'une de ses sottises et s'ils essayent de parler à leur tour.

Il leur a déjà annoncé qu'il faudrait redoubler de sacrifices, parce qu'il allait commencer à suivre le cours de droit.—Ces pauvres gens ont passé la nuit à chercher comment ils allaient trouver l'argent qu'il demande pour les premières inscriptions. Ils se sont arrêtés à l'idée de vendre encore deux vaches ; le fils aîné a dit : Mais, quatre vaches de moins, c'est beaucoup ! nous n'aurons pas de fumier pour nos terres cet hiver, la terre amaigrie ne produit rien ; les parents ne l'ont pas écouté.

Pour le jeune homme, il s'est vanté au fils de l'huissier de la ville, dandy villageois, qu'il avait fait croire à ses parents qu'il est bachelier, tandis qu'il a dépensé l'argent destiné à sa réception en parties de plaisirs. Comme, avant tout, il ne veut pas avoir l'air pauvre aux yeux du camarade qu'il a amené, pour expliquer l'absence de certains détails de luxe chez ses parents, il fait passer pour avares ces gens si généreux et si dévoués.—ALPHONSE KARR.

Choses et autres.

Le travail des élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne.—Comme nos lecteurs le savent déjà, la rentrée des élèves à cette institution a eu lieu la semaine dernière. Ceux qui ont demandé leur admission à l'école ne sont pas tous rendus. C'est un tort, car outre les cours que les élèves reçoivent, ils sont initiés actuellement aux opérations les plus importantes de l'exploitation d'une ferme : les soins à donner aux animaux dans le temps de la stabulation, où ils requièrent le plus d'attention ; c'est la partie la plus économique et la plus importante à connaître.

Hier nous avons vu sept élèves de l'école d'agriculture activement à l'œuvre aux soins des bêtes à cornes. Au moment où nous étions à la ferme, le chef de pratique indiquait à chacun des élèves les animaux dont ils devaient avoir le soin jusqu'au temps du pâturage. Tous nous ont paru accepter leur tâche avec satisfaction, à l'exception d'un seul, parce qu'elle lui paraissait trop lourde. C'est un tort pour ce jeune homme, car si réellement il n'a à cœur de poursuivre la vocation agricole avec profit et avantage pour lui-même, le travail ne doit pas lui coûter ; surtout, il ne doit pas craindre de se salir les mains, puisque la mine qu'il aura à exploiter avec plus d'avantage sera le fumier : mine d'or qui lui vaudra l'aisance et le bien-être, comme le dit avec beaucoup de raison le Révd Père Lacasse.

Les élèves ont leur admission à l'école d'agriculture depuis l'âge de seize ans et plus. Depuis vingt-trois ans que nous suivons d'assez près, le travail des élèves de l'école d'agriculture sur la ferme du Collège, nous avons pu constater que les plus jeunes n'étaient pas les moins ardents au travail, et nous prions M. Barnard de prendre note de ce fait, comme justification pour ces jeunes gens qui sont presque des enfants, mais réellement des hommes par leur courage et leur bonne volonté.

Inutile à un jeune homme de demander son admission à une école d'agriculture, s'il n'a le goût du travail et s'il n'est décidé à mettre tout en œuvre pour se rendre capable de poursuivre avec avantage la profession d'agriculteur. Les anciens élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne qui réussissent le mieux au dehors, et qui par conséquent font honneur à cette institution, sont ceux qui se sont le plus appliqués à suivre les cours et qui ont été les plus ardents au travail sur la ferme et aux champs.

Soit dans la direction de l'école, qu'elle vienne du Supérieur du Collège, du directeur de l'école, des professeurs et du chef de pratique de la ferme, il y a ce qu'il faut pour former de bons agriculteurs, si les élèves y mettent de la bonne volonté en poursuivant activement les travaux auxquels ils sont soumis. Les cours sont parfaitement adaptés aux besoins de notre culture canadienne. L'élevage du bétail ne laisse rien à désirer

au point de vue de l'économie et de l'entretien ; quant à la fabrication du beurre on pourrait avantageusement y faire quelques améliorations.

Le troupeau de bêtes à cornes comprend quarante vaches, race pur ayrshire et croisées, outre douze veaux de l'année qui sont entretenus dans les conditions les plus désirables, si l'on en juge par le résultat suivant obtenu pendant le cours d'une année, de février 1884 à février 1885 :

Sur les quarante vaches deux n'ont pas vêlé ; deux ont vêlé en octobre dernier ; quatre taures de trois ans à leur premier vêlage, et cinq de quatre ans à leur deuxième vêlage.

Voici ce qui a été obtenu en lait et en beurre :

Beurre	4,830 livres.
Lait chaud 1,104 gallons, soit au moins l'équivalent en beurre.....	280 livres.
	5,110 livres,

par environ trente-sept vaches, ou 138½ livres par vache pour l'année.

De plus, 1,200 gallons de lait écrémé à demi.

Douze veaux ont été élevés et allaités. A part cela \$174 ont été réalisés par la vente des veaux.

Depuis la première semaine de novembre, les vaches ont reçu chacune, tous les jours, un repas de plantes racines, et la provision en cave devra suffire jusqu'au milieu du mois d'avril. Outre que les vaches se trouvent bien de cette alimentation variée, les déjections de ces mêmes animaux sont plus variées dans leur composition et contribuent par conséquent à la qualité des fumiers. Ils rendent en raison de ce qu'ils mangent. Plus les vives sont variés, plus il entre d'aliments divers dans le corps des animaux, plus ils en constituent sous forme d'engrais, et l'on ne doit pas ignorer que la richesse d'un fumier dépend de la diversité des substances, en même temps que de leur valeur alimentaire. A ce point de vue, la culture des plantes racines a donc son utilité.

La porcherie contient actuellement trente porcs de l'année ou sur-année, des races Berkshire et Suffolk.

Comme nous le disions l'automne dernier, le rendement en blé, sur la ferme du Collège, a été très satisfaisant, et à l'appui nous dirons que dans un peu moins de six arpents, sur labour d'automne, il a été récolté, de la semence d'environ neuf minots, cent soixante et cinq minots d'un très beau blé.

Sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa.—Nous lisons dans *La Presse* : "Le bruit circule depuis quelque temps que le sous-ministre de l'Agriculture, M. J. C. Taché, doit prendre sa retraite pour raisons de santé, et la députation française à la Chambre des Communes et au Sénat voudrait assurer cette succession à l'un de nos compatriotes. Dans ce but un bon nombre de membres des Communes ont présenté à Sir John Macdonald une requête où ils exposent tous les titres de notre ami M. P. B. Benoit à ce poste et ils demandent qu'il y soit nommé.

"Nous ne pouvons qu'appuyer cette démarche. M. Benoit, le sympathique député de Chambly, n'est pas seulement un cultivateur pratique, mais il a étudié longtemps toutes les questions qui se rattachent au progrès de l'agriculture, et il s'est fait une compétence telle qu'aujourd'hui il est reconnu comme un agronome distingué. Homme instruit du reste, rompu aux affaires, aimant le travail au bureau tout autant que celui des champs, affable et obligeant, ayant pour amis tous ceux qui ont l'avantage de le connaître, M. Benoit, dans cette nouvelle position, serait appelé à rendre des services éminents au pays."

RECETTES

Eau sédative pour la migraine.

Faites fondre huit onces de sel de cuisine dans une pinte d'eau. Ajoutez y un tiers d'once d'alcool camphré et deux onces d'alcali volatil (ammoniaque liquide) ; et renfermez ce mélange dans une bouteille bien bouchée et agitez-le chaque fois que vous vous en servirez.

Lorsqu'on est atteint par la migraine, on imbibé une compresse de cette composition et on l'applique sur le front, en veillant à ce qu'elle n'entre pas dans les yeux. Il est rare que ce remède ne dissipe pas la migraine. Cette eau dont l'usage est à l'extérieur, peut servir en mainte occasion. On l'appliquera avec avantage sur les contusions.

Ecorchure de la peau.

Nous supposons qu'il s'agit seulement de l'épiderme enlevé ; cet accident est fort peu grave, mais il faut mettre le derme ou la peau proprement dite, à l'abri des influences de l'air ; pour cela rien n'est préférable à un linge enduit d'une très légère couche de céral simple (mélange de cire et d'huile).

A VENDRE

Une terre de 4 x 40 arpents, au premier rang de Ste Flavie, près de l'Eglise, de l'école, et d'un moulin à farine,—avec bâtisses en bon ordre et assurées. Pas de rente aux Seigneurs.

AUSSI :

Une terre de 4 x 40 arpents, au premier rang de Ste Flavie, à environ 2 milles de l'Eglise,—avec bâtisses. Aussi, à vendre plusieurs bêtes à corne.

Le tout à de bonnes conditions.—Possession au 1er mai 1885.

S'adresser à

L. DIONNE, Avocat,
à Rimouski ou à Ste Flavie.

26 février 1885.

IMMENSE AVANTAGE !!!

On offre une terre logée d'une bonne maison, dont 25 à 30 arpents sont en état de culture, à être cultivée pendant 4 ans au profit exclusif du colon, avec en outre l'avantage d'avoir 20 autres arpents à défricher au prix ordinaire de l'endroit, dont la moitié payable en argent et l'autre moitié par la jouissance des produits de ces 20 arpents pendant les dites 4 années.—A l'expiration des dites 4 années le propriétaire s'oblige de vendre 50 acres de la dite terre à ce colon, de préférence à tout autre avec dix ans de délai.

S'adresser sur les lieux à

CHS JUNEAU,
St Félicien, Lac St Jean.
ou à J. ANCTIL, N. P.,

Ste Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.
19 février 1885.

A VENDRE

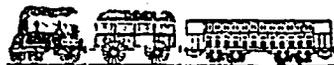
Une société d'agriculture, ou un particulier, qui voudraient acheter un magnifique étalon de sept ans, pourront s'adresser au soussigné. Ce cheval mesure cinq pieds deux pouces ; poil entièrement noir. Ce cheval fait un mille en trois minutes. Comme reproducteur, il a donné complète satisfaction.

Le soussigné a obtenu, pour ce cheval, plusieurs prix aux expositions agricoles des comtés de Kamouraska et de l'Islet.

S'adresser à

FRANÇOIS GENDRON,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

12 février 1885.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'hiver--1885

Le et après lundi, 1er décembre, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.32 A. M.
Pour Lévis.....	9.46 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	3.27 P. M.
Pour Lévis.....	4.09 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.52 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1884.

Défense d'avancer.

Le sousigné informe qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par qui que ce soit, sans un écrit signé par lui.

THÉOPHILE LEVEQUE.

Ste Anne de la Pocatière, le 26 février 1885.

L'ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.

A VIS PUBLIC est par les présentes donné que le vingt-sixième jour de Mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, en le Bureau d'enregistrement, au village de Kamouraska, il se tiendra une assemblée du Bureau des Commissaires de licences pour l'arrondissement du comté de Kamouraska, aux fins de décider sur le mérite des requêtes à lui soumises selon les dispositions de l'Acte des licences précité.

Les demandes de licences pour vente des liqueurs spiritueuses, adressées au Bureau des Commissaires de licences devront m'être transmises d'hui au premier de Mars prochain, à Ste Anne de la Pocatière.

ALFRED POTVIN,
Inspecteur en chef des licences.

Ste Anne de la Pocatière,
23 février 1885.

26 février 1885.

Un fromager et deux apprentis fromagers demandés.

M. François Gendron, gérant des fromageries de Ste Anne de la Pocatière et du Village des Aulnais, a besoin d'un fromager ayant servi pendant une année dans une fromagerie; de plus deux jeunes gens qui voudraient s'initier à la fabrication du fromage, y trouveraient de l'emploi.

S'adresser à FRANÇOIS GENDRON,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

12 février 1885.

Ecrémeuse de lait "Laval."—Pour beurrieres, fromageries et laiteries de grandes exploitations.

AVANTAGES.

- 1o. On peut séparer la crème du lait immédiatement après le trayage.
 - 2o. On obtient 10 à 15 pour cent plus de beurre que par tout autre système.
 - 3o. Le lait et la crème peuvent être utilisés de 24 à 36 heures plus tôt que par tout autre méthode.
 - 4o. L'appareil est facile à nettoyer et ne demande pas de fortes fondations.
 - 5o. Il exige moins d'espace que tout autre machine du même genre.
 - 6o. Construction simple.—Force motrice convenable: celle d'un cheval ordinaire ou l'équivalent.—Capacité: 750 à 800 litres de lait à l'heure.
- 2,653 de ces machines sont maintenant en usage en Europe et en Amérique.
- Pour plus amples informations, pour commandes, etc., adressez-vous à

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

Les mêmes ont un assortiment général de machines agricoles, à la disposition des cultivateurs: Hache-paille.—Machines à battre.—Cribles vaneurs et séparateurs.—Barrages de Liuch.—Machines à moudre de Vessot, etc.

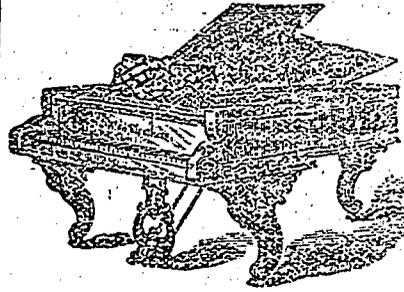
11 décembre 1884.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés

*Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.*



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite.

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTREAL.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
Sec. conjoints.